L’acquisition de Suez RV OSIS par SARP, filiale de Veolia, renvoyée devant l'Autorité par la Commission européenne

Publié le 10 février 2021

Le 5 février 2021, la Commission européenne a renvoyé à l’Autorité de la concurrence l’examen de la prise de contrôle par SARP, filiale de Véolia, de la société Suez RV OSIS, filiale de Suez, sociétés toutes deux actives principalement dans le secteur de la maintenance d’ouvrages et réseaux d’assainissement et du nettoyage industriel en France.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

du 10 février 2021

Lire le communiqué